

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 27/04/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 10/05/2021

SEANCE DU 3 MAI 2021

Délibération n° D-2021-106

Divers groupes scolaires - Marché de fourniture et pose de
dalles plombantes - Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUITRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET

Direction Patrimoine et Moyens

Divers groupes scolaires - Marché de fourniture et pose de dalles plombantes - Avenant n°1

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le Conseil municipal a, par délibération du 15 avril 2019, approuvé l'attribution du marché pluriannuel pour la période 2019-2024 de fourniture et pose de dalles plombantes à l'entreprise GUINOT de Bessines (79).

En effet, la Ville procède à la remise à niveau des sols dans les groupes scolaires et ce marché a pour objectif la fourniture et la pose de dalles plombantes sur l'ensemble des sols ne pouvant être déposés. Il est décomposé en une tranche ferme et 4 tranches optionnelles.

La tranche ferme concerne les groupes scolaires Buisson et Aragon ainsi que la maternelle Michelet et la tranche optionnelle n° 1, l'école élémentaire Sand. En raison de l'état des sols de l'élémentaire Sand la tranche 1 a été réalisée avant la tranche ferme et réceptionnée le 1er août 2019.

Par ailleurs, le Conseil municipal lors de sa séance du 6 juillet 2020, a approuvé le programme de rénovation thermique de l'école élémentaire George Sand entraînant notamment la réfection de peintures et sols et, plus récemment, a approuvé l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre en séance du 25 janvier 2021.

Pour des questions économiques, écologiques et parce que techniquement possible, il est proposé de réemployer les dalles plombantes posées en 2019 sur deux des sites de la tranche ferme, entraînant une réduction de fournitures sur ce marché.

Montant initial de la tranche ferme :	48 752,95 € HT
Montant de la moins-value :	- 3 575,93 € HT
Nouveau montant de la tranche ferme :	45 177,02 € HT
Pourcentage d'évolution du marché :	- 1,22 %

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché de fournitures et pose de dalles plombantes d'un montant de - 3 575,93 € HT sur la tranche ferme ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE